

VILLE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

-=oOo=-

Séance du 29 septembre 2005

N° 178-2005

MUSEES DE CHERBOURG-OCTEVILLE PROJET MUSEO-GRAPHIES SUBVENTION

MM.

I-EXPOSE

La Ville de Cherbourg-Octeville souhaite développer une politique d'arts plastiques ambitieuse, qui repose sur deux objectifs principaux.

Le premier consiste à mieux préserver et faire rayonner son patrimoine artistique et culturel à travers ses collections.

Le second réside dans l'aide à la création et à la constitution d'un patrimoine artistique contemporain.

C'est dans ce cadre que les musées proposent de lancer dès cette année, un projet de résidences, intitulé MUSEO-graphies, destiné à faire entrer en résonance le patrimoine du Cotentin et le travail de jeunes auteurs dans le domaine des arts graphiques.

Ce projet inédit a l'ambition à la fois de promouvoir le travail de jeunes artistes graphiques et de créer un lien fort entre musées et territoire.

La première résidence de l'année 2005 débouchera sur une exposition de Nicolas WEIS "Presqu'une île" présentée dans les galeries d'expositions temporaires du Centre Culturel, et sera inaugurée le 17 novembre prochain.

Un documentaire montrant l'artiste au travail devrait être réalisé en partenariat avec l'EICAR et présenté dans le cadre de cette exposition.

Enfin, un catalogue de l'exposition sera édité.

Le montant total prévisionnel de l'opération s'élève à 34 500 euros, financé comme suit :

D.R.A.C. de Basse-Normandie	4 000 €
Conseil Régional de Base-Normandie	4 000 €
Conseil Général de la Manche	2 000 €
ANDRA	10 000 €
Part Ville de Cherbourg-Octeville	14 500 €

II -DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avis favorable de la commission "Promotion, communication, culture" et de la commission "affaires économiques et portuaires, finances, administration générale et personnel",

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

- * sollicite les subventions les plus larges
- * impute les recettes au budget NFA 322 nature 1321, 1322, 1323 et 1328 et d'ouvrir en dépenses NFA 322 nature 60225 et 6233 l'équivalent des sommes inscrites en recette.

Copie Certifiée Conforme
Pour le Maire et par délégation,
L'Attachée Principale,

D. OLIER

Reçu SP le 06 Octobre 2005
Affiché le 13 Octobre 2005